Enseignant(e) en éducation physique et à la santé au secondaire - Contrat - Possibilité de stage en emploi - École des Chutes ⇒ Concours CSSÉ27-224

Centre de services scolaire de l'Énergie

École secondaire des chutes - 5285 Avenue Albert Tessier, Shawinigan, Québec G9N 7K7

1 Poste disponible

Publié à l'externe le : 15 octobre 2026

Publié à l'interne le : 15 octobre 2026

Expire à l'externe le : 6 novembre 2026

Expire à l'interne le : 6 novembre 2026

DESCRIPTION DU POSTE

Nous sommes à la recherche d'une enseignante ou d'un enseignant en **éducation physique et à la santé au secondaire.**

Détail de la tâche

Contrat à temps partiel avec tâche à 100%

Date de début: 6 janvier 2027

Date de fin: 29 juin 2027

Lieu de travail

École secondaire des Chutes, Shawinigan

En tant qu'enseignant(e) au CSSÉ vous pourrez:

- Bénéficier d'un programme d'insertion professionnelle et d'une possibilité d'accompagnement personnalisé;
- Évoluer dans des milieux vivants et inspirants;
- Travailler dans des équipes collaboratives avec une approche humaine;

Exigences et qualifications

- Détenir ou être en voie d'obtenir un baccalauréat dans la discipline concernée;
- Détenir une autorisation légale d'enseigner reconnue par le MEES;
- Toute autre qualification pertinente pourra faire l'objet d'une analyse.

Traitement

Le traitement sera déterminé selon la convention collective régissant le personnel enseignant.

Important: Si vous êtes un(e) employé(e) du CSSÉ et que vous possédez un profil Scolago, nous vous invitons
à visiter le Babillard et consulter les offres disponibles pour signifier votre intérêt directement via la plateforme.

Le personnel du Css de l'Énergie est assujetti à la Loi sur la laïcité de l'État (LLÉ). Cette loi encadre la neutralité religieuse de l'État, la séparation entre l'État et les religions, ainsi que la liberté de conscience et de religion. Elle exige également que les employés travaillant auprès des élèves exercent leurs fonctions à visage découvert.

De plus, depuis l'adoption le 30 octobre 2025 de la Loi visant à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation, l'interdiction du port de signes religieux est élargie à l'ensemble du personnel travaillant ou étant appelé à se présenter auprès des élèves.

En conséquence, tout le personnel du CSSÉ doit respecter les obligations prévues par la LLÉ et aucun droit acquis n'est transférable.

Le Centre de services scolaire applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les personnes autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature.

de nature humaine

AVANTAGES

Programme de mentorat

Horaire de jour, du lundi au vendredi

Accès au programme d'aide aux employés

Salaire concurrentiel

Congé de maladie

Conciliation travail-vie personnelle

Formation continue

Régime de retraite

Avancement de carrière

Insertion professionnelle

Assurances collectives

Entrée en fonction :
6 janvier 2027

Type d'emploi
Contrat / Temps partiel

Quarts de travail :
Jour

Emplacement

Sur les lieux du travail

Syndiqué :

Oui

Documents requis

- **CV**
- **Diplômes ou relevés de notes**

Documents facultatifs

- **Lettre de motivation**
- **Permis ou brevet d'enseigner**
- **Relevé de notes**
- **Évaluation comparative des études**
- **Certificat de naissance**

Documents à consulter

Plan de classification